







COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Marseille en grand » : signature d'un protocole d'accord entre l'État et les collectivités et des avancées concrètes

Le 2 septembre 2021, le Président de la République a détaillé une ambition forte pour la ville de Marseille et sa Métropole à travers « Marseille en grand ». Le volet cinéma et audiovisuel de ce plan, qui prévoit un investissement total de l'Etat de 22,5 M€ sur les trois prochaines années, constitue un grand projet européen à la dimension de l'arc méditerranéen en faveur de la production, des infrastructures d'accueil de tournages et surtout de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. La force des projets qui se concrétisent est le fruit du travail collectif de l'ensemble des collectivités et acteurs concernés, aux côtés de l'Etat.

La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, s'est rendue à Marseille, lundi 9 janvier, à l'occasion de la signature d'un protocole d'accord relatif au volet cinéma et audiovisuel du plan « Marseille en Grand », entre l'Etat et les représentants des collectivités territoriales partenaires: Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Martine VASSAL, Présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Présidente de la Métropole Aix-Marseille, et Benoit PAYAN, Maire de la ville de Marseille. Ce protocole d'accord concrétise l'engagement financier exceptionnel de l'Etat autour des 4 projets culturels. Les collectivités, pour leur part, confirment le principe de leur participation à la réalisation des 4 projets et s'engagent à notifier avant le 31 janvier prochain le montant de leur engagement financier à l'Ecole Cinéfabrique Marseille.

Cet effort exceptionnel de l'Etat, 22.5M€ sur trois ans, sera d'ailleurs complété par les lauréats de l'appel à projets national « Grande fabrique de l'image » du plan France 2030, grand plan d'investissement doté de 350 M€, opéré par la Caisse des dépôts en lien avec le Centre national du cinéma (CNC) et incluant les projets « Marseille en Grand », sous l'égide du Secrétariat général pour l'investissement, qui vise à faire de la France un des plus grands pays de tournage et de production numérique d'ici 2030. Les projets lauréats seront désignés par la Première ministre au printemps 2023 sur proposition d'un comité d'experts indépendants présidé par le cinéaste Cédric Jimenez et la créatrice de jeux vidéo Muriel Tramis. Sur les 170 projets déposés, plus d'une quarantaine de dossiers de studios et d'organismes de formation ont été déposés pour des projets localisés autour de la Méditerranée.

Le volet cinéma et audiovisuel du plan « Marseille en grand » s'articule autour de 4 projets phares :

- La création de **l'Ecole Cinéfabrique Marseille** (15 M€) avec l'installation préalable de sa classe d'orientation et de préparation, qui vise à ouvrir les métiers du cinéma et de l'audiovisuel à la diversité et à la mixité sociale, via une formation entièrement gratuite en 3 ans ;
- La création d'une base logistique provisoire de tournages (1 M€), capable de recevoir les équipes de tournage locales, nationales et internationales ;









- La modernisation du **Pôle Média de la Belle de mai** (1,5 M€) pour rendre le lieu plus attractif pour les entreprises et le grand public dans le domaine des industries créatives et culturelles ;
- La création d'une antenne de la **Cinémathèque française** (5 M€) qui proposera des projections, des actions culturelles et éducatives, ainsi que des expositions.

Ainsi, un peu plus d'un an après les annonces du Président de la République, des changements concrets sont d'ores et déjà à l'œuvre à Marseille :

- La classe d'orientation et de préparation Cinéfabrique a ouvert le 5 septembre 2022 au 37 rue Guibal et a accueilli sa première promotion d'une vingtaine d'étudiants issus de milieux défavorisés grâce au soutien de l'Etat et à la mise à disposition, par la Ville de Marseille, de locaux de 800 m2. Dans l'attente d'un site d'implantation définitif de l'Ecole, ce lieu qui accueillera les deux premières promotions de l'Ecole fera l'objet de travaux d'aménagement dès 2023.
- Les travaux pour la base logistique provisoire de tournages démarreront dès janvier 2023 sur le site du 56 boulevard du Capitaine Gèze, pour une ouverture au mois de septembre, grâce au soutien de l'Etat (1 M€ en investissement) et de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (budget de fonctionnement) auprès de l'Association régionale des techniciens du Sud (ARTS) qui exploitera l'équipement. La base permettra d'accueillir les équipes de tournages locales, nationales et internationales qui ont besoin d'ateliers (fabrication et stockage de décors et costumes), de parkings et de bureaux pour la production ou les castings.
- L'engagement pour un projet de modernisation du Pôle Média de la Belle-de-Mai, soutenu par un investissement de l'Etat de 1,5 M€, a été voté le 29 juin 2022 par la Ville de Marseille qui accueille depuis juin 2022, sur la proposition de l'Etat, l'école Kourtrajmé à des conditions tarifaires avantageuses.
- Un projet culturel élaboré par la Cinémathèque française et partagé avec les collectivités territoriales partenaires: avec pour objectif l'élargissement et la démocratisation des pratiques et des publics, le projet proposé par la Cinémathèque française prévoit un axe prioritaire d'actions culturelles et éducatives, une programmation de films et d'expositions temporaires, ainsi que des collaborations avec les structures locales œuvrant dans le domaine de l'image, contemporaine ou patrimoniale.
- Enfin, concernant l'Ecole Cinéfabrique et l'antenne marseillaise de la Cinémathèque française, le protocole valorise l'accord de toutes les parties autour de l'initiative de la Région Sud de créer une Cité régionale et méditerranéenne du cinéma installée au Dock des Suds qui devrait accueillir ces deux projets. Les orientations et priorités programmatiques de ce projet seront précisées par la Région durant les prochaines semaines, en lien étroit avec l'Etat et toutes les collectivités partenaires.

Contact presse Ministère de la Culture